ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

SFP

Question écrite n° 14467

Texte de la question

M Xavier Dugoin appelle l'attention de Mme le ministre delegue aupres du ministre de la culture, de la communication, des grands travaux et du Bicentenaire, charge de la communication, sur l'avenir de la Societe francaise de production et de creation audiovisuelle (SFP). La SFP, creation de la loi « d'eclatement de l'Office de radio-telediffusion francaise » (ORTF) en 1974, a connu les plus grandes difficultes a assurer le plein emploi a l'epoque de ses 3 000 employes dont le nombre est actuellement de 2 200. La loi de 1982 et son regime de commandes obligatoires des chaines de television avait presque amene a l'equilibre en 1985. Mais il semble encore une fois que cette societe eprouve des difficultes. Aussi il lui demande quelles mesures il compte mettre en oeuvre pour que cette entreprise, veritable outil national de production, puisse conserver son activite dans les annees a venir.

Texte de la réponse

Reponse. - Comme le souligne l'honorable parlementaire, la Societe francaise de production joue un role important sur le marche de la production audiovisuelle francaise. Mais l'evolution de ce marche et l'abandon du systeme des commandes obligatoires ont profondement modifie les regles du jeu. Un effort d'adaptation est donc necessaire. Telle est la mission confiee au president de la SFP par le Gouvernement. Le retour a l'equilibre passe a la fois par une maitrise des couts de fabrication et, surtout, par la definition d'une strategie a moyen terme permettant de preciser les priorites tant en matiere de production deleguee ou executive que de prestations techniques. En effet, apres l'abandon du systeme de commandes obligatoires d'oeuvres audiovisuelles, les relations entre la SFP et les societes nationales de programmes sont de nature contractuelle. Ces dernieres sont donc libres de s'adresser, pour satisfaire leurs besoins de programmes, aussi bien a des producteurs prives qu'a la SFP En consequence, la SFP a du rechercher d'autres marches. Bien qu'elle realise une part non negligeable de son chiffre d'affaires avec TF 1, le groupe repreneur de cette societe de television n'a pas totalement respecte les engagements de commandes qu'il avait librement consentis. La recherche de nouveaux marches est rendue delicate par la situation generale de la production audiovisuelle en France, caracterisee par une surcapacite des moyens de prestations techniques, notamment en matiere de video. Pour retablir une situation durablement equilibree, la SFP devra donc definir precisement sa strategie de developpement sur les differents creneaux de son activite et, notamment, la production deleguee ou executive et la prestation de services. Le Gouvernement veille a la mise en oeuvre pratique de cette evolution, seul moyen de rendre a la SFP non seulement une situation financiere saine mais surtout une position forte sur le marche de la production audiovisuelle.

Données clés

Auteur : M. Dugoin Xavier
Circonscription : - Rassemblement pour la République
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 14467

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/9/questions/QANR5L9QE14467

Rubrique : Audiovisuel
Ministère interrogé : communication
Ministère attributaire : communication

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 19 juin 1989, page 2739